

## Nouvelle-Aquitaine

Cette nouvelle édition des fiches régionales relatives à l'activité d'assistance médicale à la procréation (AMP) en 2016, dresse le bilan de la situation de chaque région.

Les fiches régionales décrivent de façon détaillée la répartition des activités d'AMP réalisées au sein de chaque région. Elles présentent notamment certaines activités spécifiques qui demandent des infrastructures, un savoir-faire, et des autorisations particulières. Certaines ne sont pas assez développées au plan national ou inégalement réparties comme le don d'ovocytes, la préservation de la fertilité et l'accueil d'embryons.

L'activité d'AMP en contexte viral y est aussi décrite et concerne la prise en charge des patients infectés par le VIH, le VHB et/ou le VHC.

Les informations fournies dans ces documents peuvent servir de support à la réflexion sur l'organisation territoriale des soins et ainsi contribuer à améliorer les conditions d'accès et de prise en charge des couples. Elles complètent les analyses réalisées dans le rapport d'activité médical et scientifique (RAMS) (<https://www.agence-biomedecine.fr/annexes/bilan2017/accueil.htm>); figures AMP 1 à 2, 5 à 7, 11 à 12, 16 et tableau AMP99. L'analyse régionale présentée dans ce rapport est celle de l'activité des centres exerçant dans la région.

D'autres informations viennent compléter les fiches régionales et le RAMS:

- Un atlas de l'offre de soin en AMP a été réalisé et a été mis en ligne sur le site de l'Agence ([http://www.agence-biomedecine.fr/IMG/pdf/atlas\\_amp\\_fr2015.pdf](http://www.agence-biomedecine.fr/IMG/pdf/atlas_amp_fr2015.pdf)). Il utilise les données 2011 du PMSI et permet d'analyser l'accès à l'AMP des femmes domiciliées dans les régions et les flux des patients entre les régions.

- Une évaluation des résultats des centres est réalisée chaque année. Les résultats de cette évaluation sont accessibles sur le site de l'Agence avec le lien suivant: <https://www.agence-biomedecine.fr/Evaluations>.

Le registre national des fécondations in vitro (FIV), recueillant des données individuelles, connaît actuellement une montée en charge importante. Dans un avenir proche, il permettra lui aussi d'affiner les indicateurs analysés et de décrire par exemple les flux de patients entre les régions.

A savoir : Le plan PEGh (Procréation Embryologie et Génétique humaines) 2016-2021 de l'Agence de la biomédecine prévoit de contribuer à assurer les conditions d'un accès équitable à des soins sécurisés de qualité et à la planification de l'offre de soins dans tous les domaines de la PEGh. Le plan prévoit en particulier d'atteindre l'autosuffisance nationale en don d'ovocytes et de faciliter la mise en place de plateformes clinico-biologiques de préservation de la fertilité conformément au Plan Cancer 2014-2019. Dans ce cadre, la contribution de l'Agence de la biomédecine à la réflexion des agences régionales de santé est prévue et l'Agence met donc à la disposition des ARS qui le souhaiteraient, ces fiches régionales.

**Objectif**

L'objectif des fiches régionales est de décrire les activités d'assistance médicale à la procréation (AMP) au niveau de chaque région. Elles permettent de comparer, de manière purement descriptive, les activités de chaque région à l'activité nationale. Les informations présentées dans ces fiches viennent compléter le rapport médical et scientifique publié sur le site de l'Agence en septembre 2018.

**Principes généraux**

L'Agence de la biomédecine propose ici une synthèse des activités à l'échelle régionale afin d'aider chaque Agence régionale de santé à connaître l'activité au sein de sa région et à assurer ses missions en terme d'organisation de l'offre de soins.

**Origine des données**

Les activités d'assistance médicale à la procréation (AMP) sont évaluées à partir des rapports annuels et des données du registre des FIV que les centres clinico-biologiques et les laboratoires d'AMP sont tenus réglementairement d'adresser à l'Agence de la biomédecine concernant les activités d'AMP pour lesquelles ils sont autorisés.

Les rapports annuels des centres et données du registre des FIV sont transmis au 31 décembre de chaque année pour la totalité des activités pratiquées l'année précédente afin de récupérer les informations concernant les naissances issues des tentatives. La base de données utilisée par l'Agence pour la collecte des activités de l'année 2016 a été figée le 4 avril 2018.

En 2016, 102 centres clinico-biologiques et 90 laboratoires ont pratiqué une ou plusieurs activités d'AMP. Parmi ces centres, un centre clinico-biologique (centre d'AMP du CHRU de Rennes) n'a transmis que partiellement ses données d'activité: seule l'activité de ponctions en vue de don d'ovocytes a pu être intégrée. Concernant l'activité de don d'ovocytes, les données de deux centres (centre hospitalier des 4 villes (site de Saint Cloud); CHU Amiens Salouel) sont intégrées bien qu'incomplètes.

Les indicateurs fournis (tableaux 1 à 10) sont le reflet de l'activité déclarée par les centres dans leurs rapports d'activité. Malgré des contrôles qualité et des règles d'imputation établies, des incohérences et des imperfections peuvent subsister.

Les flux des patientes entre les régions (tableaux 11 à 13) sont évalués à partir des données du PMSI : les départements de résidence des femmes prises en charge au moins une fois en 2016 pour une ponction d'ovocytes, hors ponction réalisée en vue de don ou de préservation de la fertilité, et les départements des centres d'AMP dans lesquels ces ponctions ont été réalisées.

**Description des indicateurs*****Organisation territoriale de l'offre de soins***

L'organisation territoriale de l'offre de soins est décrite dans les tableaux AMP1, AMP2, AMP3 et AMP4. Elle permet de lister les centres et les laboratoires, leurs activités d'AMP respectives et le nombre de tentatives réalisées par centre et par technique.

***Activité régionale dans l'activité nationale***

La part de l'activité régionale au sein de l'activité nationale est décrite par le nombre de tentatives réalisées dans la région rapporté au nombre de femmes en âge de procréer (tableau AMP5) ainsi que par le pourcentage de tentatives et d'enfants nés dans la région sur l'ensemble des tentatives et des enfants nés en France, selon la technique et l'origine des gamètes (tableau AMP6).

***Fécondation in vitro***

Le tableau AMP7 donne certaines caractéristiques régionales et nationales des tentatives de fécondation in vitro de l'année 2016.

***Activités spécifiques : don de gamètes et accueil d'embryons, conservations des gamètes et des tissus germinaux, conservation des embryons***

L'activité régionale de don d'ovocytes est décrite dans le tableau AMP8, afin de permettre une réflexion sur le développement nécessaire de cette activité à hauteur des besoins au sein de chaque région. Par ailleurs, il présente également les données relatives au don de spermatozoïdes et à l'accueil d'embryons.

Les activités de conservation des gamètes et des tissus germinaux à usage autologue à des fins de préservation de la fertilité sont également décrites et mises en regard de l'activité nationale (tableau AMP9).

Le tableau AMP10 présente le nombre d'embryons conservés au 31 décembre 2016 et le nombre de couples concernés au niveau régional et national en fonction du statut du projet parental.

***Flux entrants et sortants***

Les flux entrants et sortants de la région, ainsi que les régions de résidence des femmes prises en charge dans la région Nouvelle-Aquitaine et les régions des centres d'AMP où ont été ponctionnées les femmes résidant en Nouvelle-Aquitaine sont présentés dans les tableaux 11 à 13.

**Perspectives**

Les fiches régionales donnent l'occasion de rappeler que deux activités doivent être particulièrement développées au sein de chaque région afin de répondre aux objectifs de santé publique, d'équité d'accès aux soins et de qualité de la prise en charge des patients en AMP :

- Le don d'ovocytes : l'insuffisance du nombre de donneuses en France entraîne le déplacement de nombreux couples à l'étranger, dans des pays où la qualité et la sécurité des soins ne répondent pas toujours aux mêmes exigences qu'en France ; l'objectif poursuivi par l'Agence est de développer une autosuffisance nationale et donc une activité appropriée dans chaque région.
- La préservation de la fertilité : l'activité de préservation de la fertilité mise en regard de la fréquence des cancers de jeunes patients reste insuffisante. Les liens entre centres de cancérologie et centres autorisés pour la conservation des gamètes et des tissus germinaux à usage autologue sont certainement à développer à hauteur des besoins de chaque région. Le plan cancer III prévoit la prise en compte de nouveaux besoins dans son action 8.1 en lien avec la mise en place de plateformes clinico-biologiques de préservation de la fertilité réparties sur le territoire.

**AQUITAINE****Les centres**

La région Aquitaine compte 5 centres clinico-biologiques d'AMP et 11 laboratoires (3 centres clinico-biologiques et 8 laboratoires d'AMP) pratiquant l'insémination artificielle, tous actifs en 2016 (tableau AMP2). Le nombre de centres clinico-biologiques d'AMP en Aquitaine rapporté à la population des femmes en âge de procréer était comparable à la moyenne nationale (0,9 centres pour 100 000 femmes). Le nombre de laboratoires d'insémination (2 pour 100 000 femmes en âge de procréer) était supérieur à la moyenne nationale (1,7 pour 100 000 femmes en âge de procréer).

Sa population de femmes en âge de procréer représentait 4,8% des femmes en âge de procréer de la population nationale (tableau AMP1).

**L'activité**

En 2016, l'ensemble des activités incluant le don de gamètes, l'accueil d'embryons, l'AMP en contexte viral et la préservation de la fertilité était disponible au sein de la région.

Un seul centre assurait l'activité de don de gamètes, d'accueil d'embryons et de préservation de la fertilité.

La répartition des femmes prises en charge en fécondation *in vitro* était comparable à celle décrite au niveau national, les femmes de moins de 30 ans représentaient 17% dans la région contre 18.6% au niveau national (tableau AMP7).

L'activité des centres rapportée au nombre de femmes en âge de procréer de la région était proche de la moyenne nationale pour les inséminations (40.0 contre 42.8), et les FIV (FIV avec ou sans ICSI : 50.4 contre 52.5) intraconjugales (Tableau AMP5). De même pour l'AMP avec don de gamètes, en insémination (2.53 contre 2.48), FIV avec don de sperme (0.56 contre 0.88) et FIV avec don d'ovocytes (1.2 contre 0.79).

**LIMOUSIN****Les centres**

En 2016, la région Limousin disposait d'un centre clinico-biologique d'AMP et de 2 laboratoires ne pratiquant que l'insémination artificielle, tous actifs en 2016 (tableau AMP2). Le nombre de centres clinico-biologiques d'AMP rapporté à la population des femmes en âge de procréer était identique à la moyenne nationale (0,9 centre pour 100 000 femmes). Le nombre de laboratoires pratiquant l'insémination était de 2,6 pour 100 000 femmes en âge de procréer supérieur à la moyenne nationale (1,7).

Sa population de femmes en âge de procréer représentait 0.9% des femmes en âge de procréer de la population nationale (tableau AMP1).

**L'activité**

En 2016, la région Limousin n'offre pas l'ensemble des activités disponibles au niveau national. Le don de gamètes, l'accueil d'embryons, l'AMP en contexte viral n'étaient pas disponibles au sein de la région. La préservation de la fertilité était une activité offerte par le centre clinico-biologique de la région.

La répartition en âge des femmes prises en charge en fécondation *in vitro* dans la région était proche de la moyenne nationale (tableau AMP7).

## COMMENTAIRES : Nouvelle-Aquitaine

L'activité de la région rapportée au nombre de femmes en âge de procréer était inférieure à la moyenne nationale pour les activités d'insémination intra conjugale (17.5 contre 43), d'insémination avec don de sperme (0.27 contre 2.48), de FIV (avec ou sans ICSI) avec don de sperme (0.18 contre 0.88) et de FIV avec don d'ovocytes (0 tentatives contre 0.79 pour 10000 femmes en âge de procréer au niveau national). L'activité de FIV en intra conjugal était proche de la moyenne nationale (50.7 contre 52.5) (Tableau AMP5).

### POITOU CHARENTES

#### Les centres

La région Poitou-Charentes compte 2 centres clinico-biologiques d'AMP et 4 laboratoires ne pratiquant que l'insémination artificielle en 2016 (tableau AMP2). Le nombre de centres clinico-biologiques d'AMP en région Poitou-Charentes rapporté à la population des femmes en âge de procréer était un peu inférieur à la moyenne nationale (0,7 centres pour 100 000 femmes en région Poitou-Charentes versus 0,9 au niveau national), de même que le nombre de laboratoires d'insémination (1,4 pour 100 000 femmes en âge de procréer contre 1.7).

Sa population de femmes en âge de procréer représentait 2,4% des femmes en âge de procréer de la population nationale (tableau AMP1).

#### L'activité

En 2016, la région Poitou-Charentes n'assurait pas les activités spécifiques de don de gamètes et d'embryons mais elle proposait la préservation de la fertilité et l'AMP en contexte viral.

La répartition des femmes prises en charge en fécondation in vitro en fonction de l'âge montre que la population était un peu plus jeune que celle décrite au niveau national, avec une part de femmes de moins de 30 ans représentant 23% contre 19% au niveau national (tableau AMP7).

L'activité des centres rapportée au nombre de femmes en âge de procréer de la région était inférieure à la moyenne nationale pour l'ensemble des activités d'AMP intraconjugale : pour les inséminations (29.5 contre 43) et les FIV (34 contre 52) en intra conjugal. De même pour l'activité avec don de gamètes : insémination (0.47 contre 2.48), FIV avec don de sperme (0.18 contre 0.88) et FIV avec don d'ovocytes (0 tentatives contre 0.79 au niveau national). (Tableau AMP5).

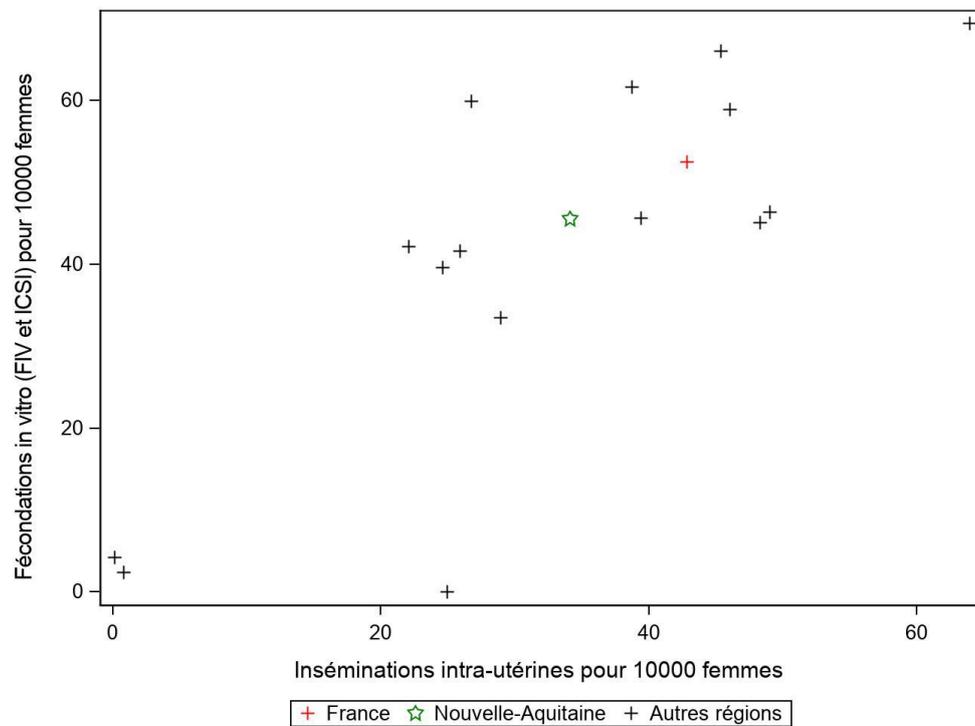
### LA REGION NOUVELLE AQUITAINE

92% des femmes prises en charge en FIV dans les centres de la région étaient domiciliées dans la région. 91% des femmes de la région ont été prises en charge dans un centre de la région.

**Conclusion :** En 2016, l'activité de la région était inférieure à la moyenne nationale. Toutes les activités spécifiques étaient disponibles mais concentrées principalement dans la région Aquitaine.

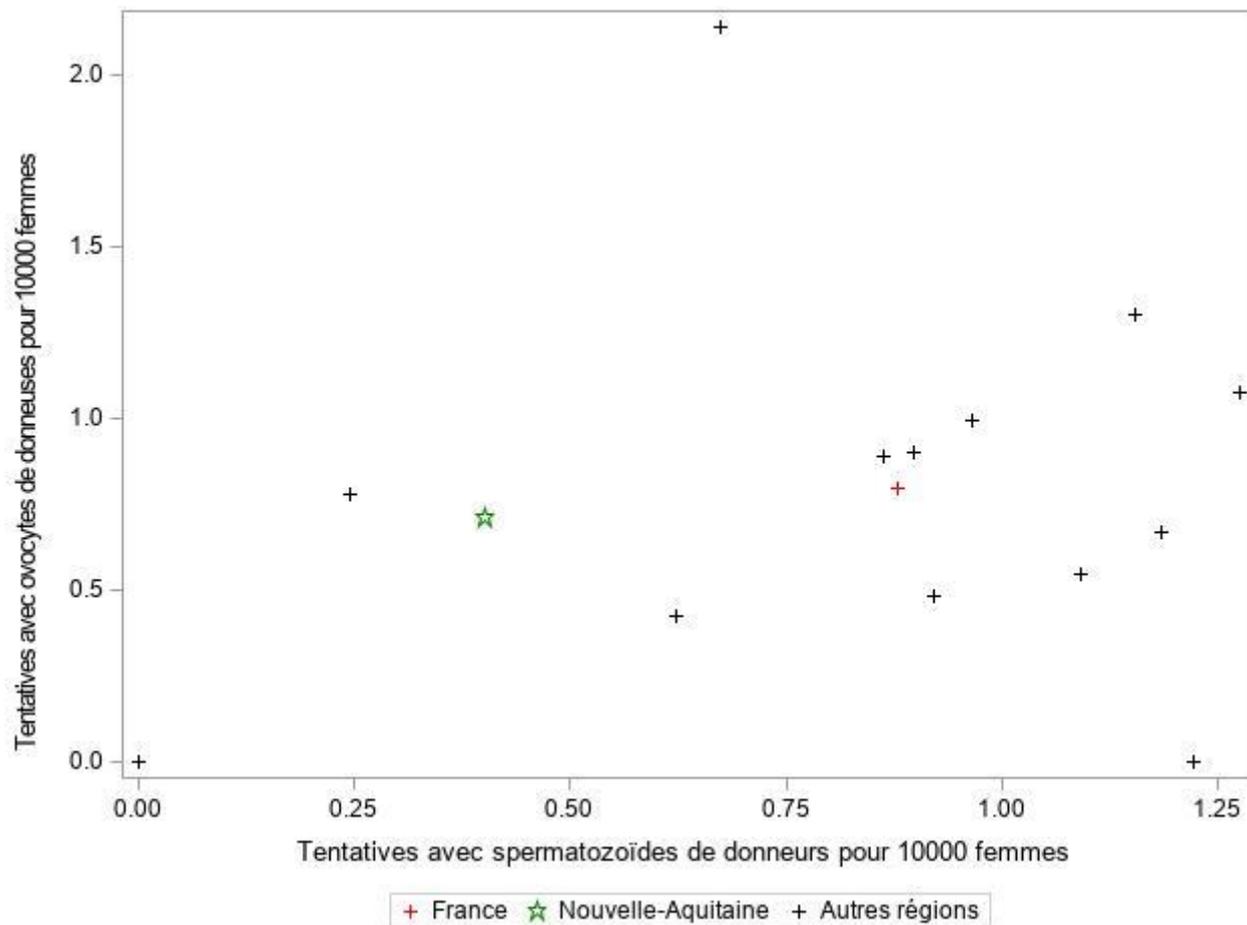
## COMMENTAIRES : Nouvelle-Aquitaine

Figure AMP1 : Activités régionales d'AMP intraconjugale\* rapportées à la population des femmes en âge de procréer



\*Ponctions d'ovocytes dans le cadre des fécondations in vitro (FIV,ICSI) réalisées en intraconjugal

Figure AMP2 : Activités régionales de tentatives avec don\* rapportées à la population des femmes en âge de procréer



\*Ponctions d'ovocytes dans le cadre des fécondations in vitro (FIV, ICSI) réalisées avec don de spermatozoïdes et mises en fécondation réalisées avec ovocytes de donneuses

## ORGANISATION TERRITORIALE DE L'OFFRE DE SOINS

**Tableau AMP1 : Nombre de femmes en âge de procréer (18 à 45 ans) en 2016**

Lieu	Nombre de femmes en âge de procréer	% national	% régional
France	11 556 470	100,0%	.
Nouvelle-Aquitaine	948 347	8,2%	100%
-Aquitaine	560 245	4,8%	59,1%
-Limousin	109 174	0,9%	11,5%
-Poitou-Charentes	278 928	2,4%	29,4%

**Tableau AMP2 : Activité d'AMP déclarée en 2016 par centre**

Lieu	Numéro du centre	Ville	Etablissement*	IA	Fécondation in vitro (FIV ICSI TEC)	Don de sperme	Don d'ovocytes	Accueil d'embryons	Préservation de la fertilité	AMP en contexte viral**
Aquitaine	2402_2402	PERIGUEUX	CLINIQUE FRANCHEVILLE / LBM NOVABIO	X	X					X
	2403B	BERGERAC	LBM NOVABIO	X						
	3302_3302	BRUGES	POLYCLINIQUE JEAN VILLAR / LABORATOIRE SELAFA BIOFFICE	X	X					
	3303_3303	BORDEAUX	CHU CENTRE ALIENOR D'AQUITAINE / CHU PELLEGRIN	X	X	X	X	X	X	X
	3304B	LIBOURNE	LBM AQUILAB	X						
	4001B	DAX	LBM FORTE BIO UNILABS	X						

## ORGANISATION TERRITORIALE DE L'OFFRE DE SOINS

Lieu	Numéro du centre	Ville	Etablissement*	IA	Fécondation in vitro (FIV ICSI TEC)	Don de sperme	Don d'ovocytes	Accueil d'embryons	Préservation de la fertilité	AMP en contexte viral**
Limousin	4004B	MONT-DE-MARSAN	LBM EXALAB QUIRINAL	X						
	4702B	AGEN	LBM G2 BIO	X						
	4703B	AGEN	LBM OLIVOT MARIOTTI							
	6402B	BAYONNE	LBM AX BIO OCEAN	X						
	6403_6403	PAU	POLYCLINIQUE DE NAVARRE	X	X					X
	6405_6405	BAYONNE	CAPIO CLINIQUE BELHARRA / LBM AX BIO OCEAN		X					
	1901B	BRIVE-LA-GAILLARDE	LBM BIOREZE BRIVE BERTHELOT	X						
	1902B	BRIVE-LA-GAILLARDE	LBM LEYMARIE LABRO CHAMBON	X						
	8703_8703	LIMOGES	HOPITAL DE LA MERE ET DE L'ENFANT / HOPITAL DE LA MERE ET DE L'ENFANT	X	X				X	
Poitou-Charentes	1601B	ANGOULEME	LBM LABIO 16	X						
	1701_1701	LA ROCHELLE	CLINIQUE DU MAIL / BIO 17 LA ROCHELLE MAIL		X					
	1702B	SAINTES	LABORATOIRE CERDIBIO CHARENTES	X						
	1703B	LA ROCHELLE	BIO 17 LA ROCHELLE SAINT LOUIS	X						
	7901B	NIORT	LABORATOIRE MEDILAB GROUP	X						
	8601_8601	POITIERS	CHU DE POITIERS / CHU DE POITIERS	X	X				X	X

## ORGANISATION TERRITORIALE DE L'OFFRE DE SOINS

\* La dénomination des établissements correspond à la situation administrative des établissements en 2016

\*\* L'activité en contexte viral des laboratoires d'insémination n'a pas été colligée

IA : Insémination artificielle ; FIV : Fécondation in vitro ; ICSI : Injection intracytoplasmique de spermatozoïdes ; TEC : Transfert d'embryons congelés

## ORGANISATION TERRITORIALE DE L'OFFRE DE SOINS

Tableau AMP3 : Nombre de tentatives [1] d'AMP par centre en intraconjugal en 2016

				Intraconjugale			
				Insémination intra-utérine	Fécondation in vitro sans et avec ICSI-Transferts d'embryons congelés		
					FIV hors ICSI	ICSI	TEC
Lieu	N°	Ville	Etablissement*	.	.	.	.
Aquitaine	2402_2402	PERIGUEUX	CLINIQUE FRANCHEVILLE / LBM NOVABIO	163	58	111	64
	2403B	BERGERAC	LBM NOVABIO	69	.	.	.
	3302_3302	BRUGES	POLYCLINIQUE JEAN VILLAR / LABORATOIRE SELAFA BIOFFICE	859	395	730	690
	3303_3303	BORDEAUX	CHU CENTRE ALIENOR D'AQUITAINE / CHU PELLEGRIN	286	221	398	314
	3304B	LIBOURNE	LBM AQUILAB	40	.	.	.
	4001B	DAX	LBM FORTE BIO UNILABS	18	.	.	.
	4004B	MONT-DE-MARSAN	LBM EXALAB QUIRINAL	105	.	.	.
	4702B	AGEN	LBM G2 BIO	195	.	.	.
	4703B	AGEN	LBM OLIVOT MARIOTTI	0	.	.	.
	6402B	BAYONNE	LBM AX BIO OCEAN	221	.	.	.
	6403_6403	PAU	POLYCLINIQUE DE NAVARRE / POLYCLINIQUE DE NAVARRE	267	145	387	176
	6405_6405	BAYONNE	CAPIO CLINIQUE BELHARRA / LBM AX BIO OCEAN	0	185	194	61

## ORGANISATION TERRITORIALE DE L'OFFRE DE SOINS

				Intraconjugale			
				Insémination intra-utérine	Fécondation in vitro sans et avec ICSI-Transferts d'embryons congelés		
					FIV hors ICSI	ICSI	TEC
Limousin	1901B	BRIVE-LA-GAILLARDE	LBM BIOREZE BRIVE BERTHELOT	32	.	.	.
	1902B	BRIVE-LA-GAILLARDE	LBM LEYMARIE LABRO CHAMBON	54	.	.	.
Poitou-Charentes	8703_8703	LIMOGES	HOPITAL DE LA MERE ET DE L'ENFANT / HOPITAL DE LA MERE ET DE L'ENFANT	105	212	342	132
	1601B	ANGOULEME	LBM LABIO 16	140	.	.	.
	1701_1701	LA ROCHELLE	CLINIQUE DU MAIL / BIO 17 LA ROCHELLE MAIL	0	222	363	294
	1702B	SAINTES	LABORATOIRE CERDIBIO CHARENTES	30	.	.	.
	1703B	LA ROCHELLE	BIO 17 LA ROCHELLE SAINT LOUIS	579	.	.	.
	7901B	NIORT	LABORATOIRE MEDILAB GROUP	1	.	.	.
	8601_8601	POITIERS	CHU DE POITIERS / CHU DE POITIERS	72	93	267	230
<b>Total Région Nouvelle-Aquitaine</b>				<b>3236</b>	<b>1531</b>	<b>2792</b>	<b>1961</b>

\* La dénomination des établissements correspond à la situation administrative des établissements en 2016

FIV : fécondation in vitro, ICSI : injection intracytoplasmique de spermatozoïdes, TEC : transfert d'embryons congelés

[1] Nombre de cycles d'insémination artificielle, nombre de ponctions d'ovocytes, nombre de transferts d'embryons congelés

## ORGANISATION TERRITORIALE DE L'OFFRE DE SOINS

Tableau AMP4 : Nombre de tentatives [1] par centre pour l'activité d'AMP avec don en 2016

## ORGANISATION TERRITORIALE DE L'OFFRE DE SOINS

				Don de sperme			Don d'ovocytes		Accueil d'embryons	
				Insémination intra-utérine	Fécondation in vitro sans et avec ICSI-Transferts d'embryons congelés		Fécondation in vitro sans et avec ICSI-Transferts d'embryons congelés		Fécondation in vitro sans et avec ICSI-Transferts d'embryons congelés	
					FIV hors ICSI	ICSI	TEC	ICSI	TEC	TEC
Lieu	N°	Ville	Etablissement*	.	.	.	.	.		
Aquitaine	2402_2402	PERIGUEUX	CLINIQUE FRANCHEVILLE / LBM NOVABIO	0	.	1	.	.	0	
	2403B	BERGERAC	LBM NOVABIO	0	.	.	.	.	.	
	3302_3302	BRUGES	POLYCLINIQUE JEAN VILLAR / LABORATOIRE SELAFA BIOFFICE	20	.	2	1	.	0	
	3303_3303	BORDEAUX	CHU CENTRE ALIENOR D'AQUITAINE / CHU PELLEGRIN	116	.	19	16	67	25	5
	3304B	LIBOURNE	LBM AQUILAB	0	.	.	.	.	.	
	4001B	DAX	LBM FORTE BIO UNILABS	0	.	.	.	.	.	
	4004B	MONT-DE-MARSAN	LBM EXALAB QUIRINAL	0	.	.	.	.	.	
	4702B	AGEN	LBM G2 BIO	0	.	.	.	.	.	
	4703B	AGEN	LBM OLIVOT MARIOTTI	0	.	.	.	.	.	
	6402B	BAYONNE	LBM AX BIO OCEAN	0	.	.	.	.	.	
6403_6403	PAU	POLYCLINIQUE DE NAVARRE	6	.	4	2	.	.	0	

## ORGANISATION TERRITORIALE DE L'OFFRE DE SOINS

				Don de sperme			Don d'ovocytes		Accueil d'embryons	
				Insémination intra-utérine	Fécondation in vitro sans et avec ICSI-Transferts d'embryons congelés			Fécondation in vitro sans et avec ICSI-Transferts d'embryons congelés		Fécondation in vitro sans et avec ICSI-Transferts d'embryons congelés
					.	FIV hors ICSI	ICSI	TEC	ICSI	TEC
Limousin	6405_6405	BAYONNE	CAPIO CLINIQUE BELHARRA / LBM AX BIO OCEAN	0	2	3	1	.	.	0
	1901B	BRIVE-LA-GAILLARDE	LBM BIOREZE BRIVE BERTHELOT	0	.	.	.	.	.	.
	1902B	BRIVE-LA-GAILLARDE	LBM LEYMARIE LABRO CHAMBON	0	.	.	.	.	.	.
Poitou-Charentes	8703_8703	LIMOGES	HOPITAL DE LA MERE ET DE L'ENFANT	3	.	2	1	.	.	0
	1601B	ANGOULEME	LBM LABIO 16	0	.	.	.	.	.	.
	1701_1701	LA ROCHELLE	CLINIQUE DU MAIL / BIO 17 LA ROCHELLE MAIL	0	.	5	.	.	.	0
	1702B	SAINTES	LABORATOIRE CERDIBIO CHARENTES	0	.	.	.	.	.	.
	1703B	LA ROCHELLE	BIO 17 LA ROCHELLE SAINT LOUIS	13	.	.	.	.	.	.
	7901B	NIORT	LABORATOIRE MEDILAB GROUP	0	.	.	.	.	.	.
	8601_8601	POITIERS	CHU DE POITIERS / CHU DE POITIERS	0	.	.	.	.	.	0
<b>Total Région Nouvelle-Aquitaine</b>				158	2	36	21	67	25	5

## ORGANISATION TERRITORIALE DE L'OFFRE DE SOINS

\* La dénomination des établissements correspond à la situation administrative des établissements en 2016  
FIV : fécondation in vitro, ICSI : injection intracytoplasmique de spermatozoïdes, TEC : transfert d'embryons congelés  
[1] Nombre de cycles d'insémination artificielle, nombre de ponctions d'ovocytes, nombre de transferts d'embryons congelés

## ACTIVITE REGIONALE DANS L'ACTIVITE NATIONALE

Tableau AMP5 : Nombre de tentatives par nombre de femmes en âge de procréer par technique en 2016

		Nombre de tentatives pour 10 000 femmes en âge de procréer				
		France	Nouvelle-Aquitaine	Aquitaine	Limousin	Poitou-Charentes
Origine des gamètes	Technique					
Intraconjugale	Insémination intra-utérine	42.83	34.12	39.68	17.50	29.47
	FIV hors ICSI	17.23	16.14	17.92	19.42	11.29
	ICSI	35.24	29.44	32.49	31.33	22.59
	TEC	27.42	20.68	23.29	12.09	18.79
Don de sperme	Insémination intra-utérine	2.48	1.67	2.53	0.27	0.47
	FIV hors ICSI	0.13	0.02	0.04	.	.
	ICSI	0.75	0.38	0.52	0.18	0.18
	TEC	0.44	0.22	0.36	0.09	.
	Insémination intra-cervicale	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Don d'ovocytes	FIV hors ICSI	0.04	.	.	.	.
	ICSI	0.75	0.71	1.20	.	.
	TEC	0.33	0.26	0.45	.	.
Accueil d'embryons	TEC	0.13	0.05	0.09	0.00	0.00

## ACTIVITE REGIONALE DANS L'ACTIVITE NATIONALE

Tableau AMP6 : Nombre de tentatives [1] et nombre d'enfants nés vivants en 2016

## ACTIVITE REGIONALE DANS L'ACTIVITE NATIONALE

			Tentatives	Enfants nés vivants	Tentatives région/ Tentatives France	Enfants nés vivants région/ Enfants nés vivants France
Origine des gamètes	Lieu	Technique				
Intraconjugale	France	Insémination intra-utérine	49498	5688	100%	100%
		FIV hors ICSI	19913	3847	100%	100%
		ICSI	40722	7853	100%	100%
		TEC	31693	6030	100%	100%
	Nouvelle-Aquitaine	Insémination intra-utérine	3236	453	6,54%	7,96%
		FIV hors ICSI	1531	327	7,69%	8,50%
		ICSI	2792	691	6,86%	8,80%
		TEC	1961	390	6,19%	6,47%
	-Aquitaine	Insémination intra-utérine	2223	300	4,49%	5,27%
		FIV hors ICSI	1004	215	5,04%	5,59%
		ICSI	1820	460	4,47%	5,86%
		TEC	1305	239	4,12%	3,96%
	-Limousin	Insémination intra-utérine	191	19	0,39%	0,33%
		FIV hors ICSI	212	40	1,06%	1,04%
		ICSI	342	74	0,84%	0,94%
		TEC	132	39	0,42%	0,65%
	-Poitou-Charentes	Insémination intra-utérine	822	134	1,66%	2,36%
		FIV hors ICSI	315	72	1,58%	1,87%

## ACTIVITE REGIONALE DANS L'ACTIVITE NATIONALE

			Tentatives	Enfants nés vivants	Tentatives région/ Tentatives France	Enfants nés vivants région/ Enfants nés vivants France
		ICSI	630	157	1,55%	2,00%
		TEC	524	112	1,65%	1,86%

## ACTIVITE REGIONALE DANS L'ACTIVITE NATIONALE

			Tentatives	Enfants nés vivants	Tentatives région/ Tentatives France	Enfants nés vivants région/ Enfants nés vivants France
Don de sperme	France	Insémination intra-utérine	2870	590	100%	100%
		FIV hors ICSI	145	28	100%	100%
		ICSI	872	208	100%	100%
		TEC	510	109	100%	100%
		Insémination intra-cervicale	0	0	100%	100%
	Nouvelle-Aquitaine	Insémination intra-utérine	158	39	5,51%	6,61%
		FIV hors ICSI	2	.	1,38%	.
		ICSI	36	9	4,13%	4,33%
		TEC	21	5	4,12%	4,59%
		Insémination intra-cervicale	0	0	.	.
	-Aquitaine	Insémination intra-utérine	142	33	4,95%	5,59%
		FIV hors ICSI	2	.	1,38%	.
		ICSI	29	6	3,33%	2,88%
		TEC	20	5	3,92%	4,59%
		Insémination intra-cervicale	0	0	.	.
	-Limousin	Insémination intra-utérine	3	1	0,10%	0,17%
		ICSI	2	.	0,23%	.
		TEC	1	0	0,20%	0,00%
		Insémination intra-cervicale	0	0	.	.

## ACTIVITE REGIONALE DANS L'ACTIVITE NATIONALE

			Tentatives	Enfants nés vivants	Tentatives région/ Tentatives France	Enfants nés vivants région/ Enfants nés vivants France
	-Poitou-Charentes	Insémination intra-utérine	13	5	0,45%	0,85%
		ICSI	5	3	0,57%	1,44%
		Insémination intra-cervicale	0	0	.	.
Don d'ovocytes	France	FIV hors ICSI	50	13	100%	100%
		ICSI	872	159	100%	100%
		TEC	381	59	100%	100%
	Nouvelle-Aquitaine	ICSI	67	17	7,68%	10,7%
		TEC	25	2	6,56%	3,39%
	-Aquitaine	ICSI	67	17	7,68%	10,7%
TEC		25	2	6,56%	3,39%	
Accueil d'embryons	France	TEC	154	25	100%	100%
	Nouvelle-Aquitaine	TEC	5	0	3,25%	0,00%
	-Aquitaine	TEC	5	0	3,25%	0,00%
	-Limousin	TEC	0	0	0,00%	0,00%
	-Poitou-Charentes	TEC	0	0	0,00%	0,00%

[1] Tentatives : Cycles d'insémination artificielle (IIU, IIC) ; ponctions d'ovocytes dans le cadre des fécondations in vitro (FIV, ICSI) ; transferts d'embryons congelés (TEC)

**Tableau AMP7 : Caractéristiques des fécondations in vitro en 2016**

		France	Nouvelle-Aquitaine	Aquitaine	Limousin	Poitou-Charentes
Age des femmes à la ponction(1)	<30 ans	18,6%	19,3%	16,9%	24,8%	23,3%
	30-34 ans	33,3%	31,9%	30,9%	35,4%	32,9%
	35-37 ans	21,4%	21,8%	23,0%	15,3%	21,7%
	38-39 ans	12,0%	11,6%	12,8%	10,4%	8,4%
	>=40 ans	14,4%	15,5%	16,3%	14,0%	13,7%
Techniques	Part des ponctions(1) réalisées en ICSI	67,8%	65,4%	65,6%	61,9%	66,8%
	Part des ponctions(1) réalisées en culture prolongée	25,1%	5,0%	2,9%	5,0%	11,7%
Activité d'AMP avec don de gamètes et d'embryons	Part des tentatives(2) réalisées avec les spermatozoïdes d'un donneur	1,6%	0,9%	1,2%	0,4%	0,3%
	Part des tentatives(2) réalisées avec les ovocytes d'une donneuse	1,4%	1,4%	2,2%	.	.
	Part des tentatives(2) réalisées avec les embryons d'un couple donneur	0,2%	0,1%	0,1%	0,0%	0,0%
Prise en charge du risque viral	Part des tentatives(1) réalisées en contexte VIH	0,3%	0,2%	0,3%	.	.
	Part des tentatives(1) réalisées en contexte VHB/VHC	1,3%	0,5%	0,8%	.	0,1%

(1) : Ponctions d'ovocytes FIV ou ICSI

(2) : Ponctions d'ovocytes dans le cadre des FIV/ICSI ou transfert d'embryons congelés

## ACTIVITES SPECIFIQUES : DON DE GAMETES ET D'EMBRYONS

Tableau AMP8 : Don de gamètes et accueil d'embryons en 2016

		2014	2015	2016	
Don de spermatozoïdes	Donneurs: donneurs acceptés dont le sperme a été congelé dans l'année	France	242	255	363
		Nouvelle-Aquitaine	16	13	22
		-Aquitaine	16	13	22
		-Limousin	0	0	0
		-Poitou-Charentes	0	0	0
	Receveurs: couples ayant effectué au moins une tentative d'AMP	France	2450	2382	1760
		Nouvelle-Aquitaine	103	113	97
		-Aquitaine	103	107	97
		-Limousin	0	6	0
		-Poitou-Charentes	0	0	0

## ACTIVITES SPECIFIQUES : DON DE GAMETES ET D'EMBRYONS

		2014	2015	2016	
Don d'ovocytes	Donneuses: ponctions réalisées dans l'année	France	500	540	746
		Nouvelle-Aquitaine	32	38	44
		-Aquitaine	32	38	44
		-Limousin	0	0	0
		-Poitou-Charentes	0	0	0
	Receveuses: nouvelles demandes acceptées	France	871	801	931
		Nouvelle-Aquitaine	50	68	52
		-Aquitaine	50	68	52
		-Limousin	0	0	0
		-Poitou-Charentes	0	0	0
	Receveuses: receveuses ayant bénéficié d'un don d'ovocytes	France	861	818	968
		Nouvelle-Aquitaine	45	50	60
		-Aquitaine	45	50	60
		-Limousin	0	0	0
		-Poitou-Charentes	0	0	0

## ACTIVITES SPECIFIQUES : DON DE GAMETES ET D'EMBRYONS

		2014	2015	2016	
Accueil d'embryons	Couples donneurs: couples donneurs dont les embryons ont été accueillis	France	131	137	142
		Nouvelle-Aquitaine	9	7	5
		-Aquitaine	9	7	5
		-Limousin	0	0	0
		-Poitou-Charentes	0	0	0
	Couples receveurs: couples receveurs ayant bénéficié d'un accueil d'embryons	France	138	128	138
		Nouvelle-Aquitaine	9	6	4
		-Aquitaine	9	6	4
		-Limousin	0	0	0
		-Poitou-Charentes	0	0	0

## ACTIVITES SPECIFIQUES : CONSERVATION DES GAMETES ET DES TISSUS GERMINAUX

Tableau AMP9 : Préservation de la fertilité : conservation de gamètes et de tissus germinaux en 2016

		France	Nouvelle-Aquitaine	Aquitaine	Limousin	Poitou-Charentes
Spermatozoïdes	Nouvelles autoconservations (Patients)	4727	280	234	35	11
	Autoconservations au 31/12 (Patients)	53545	3215	2717	451	47
Ovocytes	Nouvelles autoconservations (Patients)	1323	49	38	11	0
	Autoconservations au 31/12 (Patients)	3292	85	62	23	0
Tissus testiculaires	Nouvelles autoconservations (Patients)	124	0	0	0	0
	Autoconservations au 31/12 (Patients)	637	0	0	0	0
Tissus ovariens	Nouvelles autoconservations (Patients)	299	12	12	0	0
	Autoconservations au 31/12 (Patients)	2845	109	70	39	0

## ACTIVITES SPECIFIQUES : CONSERVATION DES EMBRYONS

Tableau AMP10 : Conservation d'embryons au 31 décembre 2016

		Projet parental en cours		Abandon du projet parental		Défaut de réponse ou désaccord du couple		Total des embryons en cours de conservation	
		N	%	N	%	N	%	N	%
France	Embryons	160442	71.7	29620	13.2	33774	15.1	<b>223836</b>	<b>100</b>
	Couples	53947	72.5	9447	12.7	10993	14.8	<b>74387</b>	<b>100</b>
Nouvelle-Aquitaine	Embryons	9889	76.3	1802	13.9	1273	9.8	<b>12964</b>	<b>100</b>
	Couples	3309	74.7	623	14.1	497	11.2	<b>4429</b>	<b>100</b>
-Aquitaine	Embryons	6654	74.4	1475	16.5	815	9.1	<b>8944</b>	<b>100</b>
	Couples	2140	72.4	503	17.0	312	10.6	<b>2955</b>	<b>100</b>
-Limousin	Embryons	967	65.3	207	14.0	307	20.7	<b>1481</b>	<b>100</b>
	Couples	389	64.1	82	13.5	136	22.4	<b>607</b>	<b>100</b>
-Poitou-Charentes	Embryons	2268	89.3	120	4.7	151	5.9	<b>2539</b>	<b>100</b>
	Couples	780	90.0	38	4.4	49	5.7	<b>867</b>	<b>100</b>

## FLUX ENTRANTS ET SORTANTS

Tableau AMP11 : Flux entrants et sortants de 2016

	Nouvelle-Aquitaine	Moyenne des régions
Flux entrants*	12,8%	9,8%
Flux sortants**	13,9%	38,6%

\* Part des femmes résidant hors de la région Nouvelle-Aquitaine parmi les femmes hospitalisées pour une ponction d'ovocytes dans la région Nouvelle-Aquitaine

\*\* Part des femmes hospitalisées pour une ponction d'ovocytes hors de la région Nouvelle-Aquitaine parmi les femmes résidant en Nouvelle-Aquitaine

## FLUX ENTRANTS ET SORTANTS

**Tableau AMP12 : Région de résidence des femmes hospitalisées en 2016 dans la région Nouvelle-Aquitaine pour une ponction d'ovocytes en vue d'AMP**

Région de résidence des femmes	Femmes hospitalisées en Nouvelle-Aquitaine	Femmes hospitalisées en		
		Aquitaine	Limousin	Poitou-Charentes
	%	%	%	%
Aquitaine	57.23	87.42	3.55	0.13
Poitou-Charentes	25.08	6.07	2.44	94.48
Limousin	9.82	0.22	73.84	0.13
Midi-Pyrénées	4.14	5.80	2.88	.
Centre-Val-de-Loire	2.26	0.04	15.30	1.05
Pays de la Loire	0.87	.	.	3.94
Ile-de-France	0.20	0.18	0.44	0.13
Auvergne	0.17	0.09	0.89	.
Provence-Alpes-Côte d'Azur	0.06	0.04	0.22	.
Alsace	0.03	0.04	.	.
Rhône-Alpes	0.03	0.04	.	.
Languedoc-Roussillon	0.03	0.04	.	.
Hors France	0.03	.	.	0.13
Bretagne	0.03	.	0.22	.
Champagne-Ardenne	0.03	.	0.22	.
<b>Total</b>	<b>100.00</b>	<b>100.00</b>	<b>100.00</b>	<b>100.00</b>

## FLUX ENTRANTS ET SORTANTS

**Tableau AMP13 : Région où les femmes résidant en Nouvelle-Aquitaine ont été hospitalisées pour une ponction d'ovocytes en vue d'AMP en 2016.**

Région d'hospitalisation	Femmes résidant en Nouvelle-Aquitaine	Femmes résidant en		
		Aquitaine	Limousin	Poitou-Charentes
	%	%	%	%
Aquitaine	60.07	94.96	1.26	13.13
Poitou-Charentes	20.62	0.05	0.25	69.40
Limousin	10.30	0.78	83.88	1.06
Pays de la Loire	3.18	0.63	.	9.46
Centre-Val-de-Loire	1.54	.	0.25	5.12
Midi-Pyrénées	1.20	1.55	2.52	.
Auvergne	1.03	.	9.07	.
Ile-de-France	1.03	1.16	1.01	0.77
Languedoc-Roussillon	0.72	0.53	1.76	0.68
Alsace	0.11	0.10	.	0.19
Rhône-Alpes	0.09	0.10	.	0.10
Champagne-Ardenne	0.06	0.10	.	.
Provence-Alpes-Côte d'Azur	0.03	.	.	0.10
Nord - Pas-de-Calais	0.03	0.05	.	.
<b>Total</b>	<b>100.00</b>	<b>100.00</b>	<b>100.00</b>	<b>100.00</b>